



Maîtrise de la langue française



Composante
Institut National
Supérieur du
Professorat et
de l'Éducation

Présentation

Objectifs

- Travailler sur la correction et la qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; justesse de la prononciation et du ton, débit d'élocution).
- Découvrir, manipuler, rédiger des documents professionnels écrits : courriers, courriels, rapports, fiches action, bulletins
- Remobiliser des règles d'orthographe et de syntaxe.
- Acquérir l'orthographe de mots spécifiques à la profession.

Heures d'enseignement

TD Travaux Dirigés 9h

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
CCI (contrôle continu intégral)	CC : Ecrit et/ou Oral					